



Núméro de Révision: 010.2

Date de sortie: 11/25/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE FREKOTE 55NC known as FREKOTE® 55-NC™ RELEASING INTE	Numéro IDH:	420414
Type de produit/utilisation recommandée:	Agent de séparation	numéro d'item	83443
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Votre contact: Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887(appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887(appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com		

Contient un ou plusieurs composants pour lesquels l'exemption de faible volume (EFV) de la Loi sur le contrôle des substances toxiques, s'applique. Détails à la Section 15.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

DANGER:	H225 - LIQUIDE ET VAPEURS TRES INFLAMMABLES. H304 - PEUT ETRE MORTEL EN CAS D'INGESTION ET DE PENETRATION DANS LES VOIES RESPIRATOIRES. H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE. H336 - PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE OU VERTIGES.
----------------	--

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	2
IRRITATION CUTANEE	2
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3
DANGER PAR ASPIRATION	1

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:
 Numéro IDH: 420414

P210 - Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes.
 Nom du produit: LOCTITE FREKOTE 55NC known as FREKOTE® 55-NC™ RELEASING INTE

	Interdiction de fumer.
	P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P240 - Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
	P241 - Utiliser une installation anti-déflagrante.
	P242 - Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
	P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
	P261 - Évitez de respirer des brouillards/vapeurs.
	P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.
	P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.
Intervention:	P301+P310 - EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
	P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
	P304+P340+P312 - EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.
	P331 - NE PAS faire vomir.
	P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
	P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
	P370+P378 - En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.
Stockage:	P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
	P405 - Garder sous clef.
Élimination:	P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes	1174921-67-5	80 - 100
2,2,4-triméthylpentane	540-84-1	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation:	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.
Contact avec la peau:	Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion:	Garder la personne calme. Ne pas faire vomir: contient des distillats de pétrole et/ou des solvants aromatiques. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin. S'il y a vomissement, empêcher l'aspiration en tenant la tête du patient sous le niveau des genoux.
Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:	Cette matière présente un risque d'aspiration. Le risque possible d'aspiration doit être considéré par rapport à la toxicité orale possible lorsqu'il faut décider de forcer un vomissement ou non.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone. Ne pas utiliser un jet d'eau de volume élevé.
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. L'eau pourra ne pas convenir comme moyen d'extinction, mais pourra aider à garder les contenants adjacents, frais. Garder le personnel contre le vent en amont de l'incendie.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Ne pas manipuler ni entreposer près d'une flamme nue ou d'une source de chaleur ou d'inflammation quelconque. Les solvants d'hydrocarbone sont essentiellement non électriquement conducteurs et peuvent devenir chargés de façon électrostatique pendant le mélange, le filtrage ou le pompage à débits élevés. Si cette charge atteint un niveau suffisamment élevé, des étincelles peuvent se produire et enflammer les vapeurs de liquides inflammables.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone. Vapeurs organiques irritantes. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau. Prévenir les autorités si le produit a pénétré ou s'il est susceptible de pénétrer dans les égouts, les points d'eau ou les grandes superficies. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ce produit est insoluble dans l'eau et flottera à la surface.
Méthodes de nettoyage:	Enlever toute source d'ignition. Bien aérer la zone. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans un conteneur métallique clos jusqu'à élimination. Rester en amont de la matière déversée et isoler de l'exposition. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs se soient dissipées : bien ventiler la pièce - ne pas fumer ; éteindre toutes les flammes, lampes témoins et tous les appareils de chauffage ; éteindre les poêles, les outils et appareils électriques et toute autre source d'inflammation. S'assurer que les contenants sont bien connectés à la terre avant l'utilisation ou le transbordement de la matière. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Ne pas goûter ou avaler. Pour les activités où un contact avec les yeux ou le visage pourrait se produire, fournir une douche d'urgence et un bassin oculaire.

Stockage:

Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 48.8 °C (119.8 °F)
Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Rien	Rien	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Utiliser une ventilation mécanique antidéflagrante et une ventilation locale pour s'assurer que les contaminants sont à l'intérieur de leurs limites d'exposition professionnelle pendant l'utilisation de ce produit.

Protection respiratoire:

Utiliser un respirateur purificateur d'air approuvé NIOSH, avec cartouche pour vapeurs organiques, s'il y a possibilité que les limites d'exposition établies puissent être dépassées.

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

Protection de la peau:

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. Gants de néoprène, butyl-caoutchouc ou nitrile.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:

liquide

Couleur:

Incolore

Odeur:

Doux, Solvant

Seuil de détection d'odeur:

Non disponible

Valeur pH:

Non applicable, Le produit réagit avec l'eau

Pression de vapeur:

107 hPa (20 °C (68°F))

Point / zone d'ébullition:

> 112 °C (> 233.6 °F) 1,013 hPa

Point/domaine de fusion:

Non applicable, Le produit est un liquide.

Densité/Densité relative::

0.720

Densité de vapeur relative:

20 °C Plus lourd que l'air

Point d'éclair:

7 °C (44.6 °F) Tagliabue en vase fermée

Inflammable/Limites inférieures d'explosion:

0.7 % Le produit n'est pas explosif. La formation de mélanges vapeur-air explosif est possible. 0.9 % (valeur pour le solvant)

Inflammable/Limites supérieures d'explosion:

6.2 % Le produit n'est pas explosif. La formation de mélanges vapeur-air explosif est possible. 6.2 % (valeur pour le solvant)

Température d'auto-inflammation:	> 382 °C (> 719.6 °F) (valeur pour le solvant)
Température d'auto-inflammation:	La substance ou le mélange n'est pas classifié comme pyrophoriques.
Inflammabilité:	inflammable
Taux d'évaporation:	Indéterminé
Solubilité:	Insoluble Eau
Solubilité:	Soluble autres solvants organiques
Coefficient de partage (value logarithmique):	Non disponible
Teneur VOC:	99 %; 723 g/l Estimé
Viscosité dynamique:	Non disponible
Viscosité cinématique:	0.72 mm ² /s
Caractéristiques de la particule:	Non applicable, Le produit est un liquide.
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Risque d'ignition. Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Hydrocarbures. Vapeurs organiques irritantes.
Produits incompatibles:	Des oxydants forts. De l'air humide. Eau.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Décharge électrostatique. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Le brouillard de pulvérisation peut être inflammable à des températures inférieures au point d'éclair. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Exposition prolongée à l'air ou l'humidité. Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables:	Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion
--------------------------------------	-----------------------------------

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Les vapeurs et les brouillards irriteront le nez et la gorge, et possiblement les yeux. Peut causer des effets sur le système nerveux central, des nausées, des étourdissements et des maux de tête.
Contact avec la peau:	Entraîne une irritation de la peau. L'action du solvant peut sécher et dégraisser la peau, provoquer des fissures et entraîner une dermatite.
Contact avec les yeux:	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion:	Le risque principal d'ingestion se trouve par aspiration dans les poumons, entraînant une pneumonie. Dépression du système nerveux central, incluant étourdissements, somnolence, fatigue, nausées, maux de tête et évanouissement.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes	Rien
2,2,4-triméthylpentane	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 33.52 mg/l

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes			
2,2,4-triméthylpentane	Irritant		Poumon Système nerveux central Foie Reins

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes	Non	Non	Non
2,2,4-triméthylpentane	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: RÉSINE EN SOLUTION
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1866
Groupe d'emballage: II

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Resin solution
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1866
Groupe d'emballage: II

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: RESIN SOLUTION (Hydrocarbons, C7-9)
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1866
Groupe d'emballage: II
Polluant marin: Hydrocarbons, C7-9

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**Information sur la réglementation Canadienne**

Statut LCPE LIS/LES: Un ou plusieurs composants ne sont pas inscrits sur la liste et, ne sont pas exempts, soit de la Liste intérieure des substances soit de la Liste extérieure des substances.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).
Ce produit contient un ou plusieurs composants avec une exemption de faible volume conformément à 40 CFR 723.50. Les quantités peuvent être limitées.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
3, 4, 9, 11

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 11/25/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.